

Je soussigné(e) [nom – prénom], responsable légal de l'enfant [nom – prénom], né(e) le

1. AUTORISATION D'UTILISATION ET DE PUBLICATION D'IMAGES : OUI NON

Autorise la prise de vue et la publication des images sur lesquelles notre enfant apparaît ; ceci sur différents supports (écrit, électronique, audio-visuel) par la mairie de Fontenay-en-Parisis, située au 10 place Stalingrad et représentée par Monsieur Le Maire, Roland PY. Nous reconnaissons avoir pris connaissance de l'utilisation qui en est faite pour les usages suivants : Publication dans « L'écho Fontenaysien », la « Lettre du Maire » et le site internet de la commune, documents destinés à promouvoir le service Enfance/Jeunesse en général, exposition photos dans le cadre des fêtes de fin d'année, anniversaire des enfants, sorties, séjours...

Si je reçois des photos ou des films, je m'engage à les utiliser uniquement dans le cadre d'un usage familial. Je reconnais également que les utilisations ne peuvent porter atteinte à notre vie privée et plus généralement, ne sont pas de nature à lui nuire ou à lui causer un quelconque préjudice. Ces prises de vues ne seront pas exploitées dans un but commercial.

La présente autorisation est consentie à titre gratuit et ne donnera en conséquence lieu à aucune rémunération quelle qu'elle soit.

2. ACCEPTATION DU REGLEMENT INTERIEUR et DU REGLEMENT DE SERVICE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS ou ACCEPTATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ACCUEIL PREADOS : OUI NON

Déclare avoir pris connaissance du Règlement Intérieur et du Règlement de Service de l'Accueil de Loisirs ou avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de l'Accueil Préados et m'engage à le(s) respecter.

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque famille lors de la 1ère inscription. L'entrée dans les accueils suppose l'adhésion totale des présents règlements.

3. AUTORISATION D'UTILISATION CDAP (anciennement CAF PRO) : OUI NON

Autorise le responsable de l'Accueil de Loisirs et de l'Accueil Préados à consulter CDAP à partir de mon numéro d'allocataire afin de déterminer les tarifs qui me seront appliqués à partir du 3 septembre 2018.

N° allocataire CAF :

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 « Informatique et libertés », modifiée en 2004, nous vous rappelons que vous pouvez vous opposer à la consultation de ces informations.

4. FACTURES ACCUEIL DE LOISIRS ET ACCUEIL PREADOS

Nom et le prénom que vous souhaitez voir indiquer sur vos factures :

Les factures Accueil de Loisirs seront désormais envoyées via le portail famille.

5. INSCRIPTION A L'ANNEE pour la restauration scolaire, les accueils du matin, du soir et des mercredis

Déclare inscrire mon enfant **à l'année** pour :

- **L'accueil du matin** : Les lundis Les mardis Les jeudis Les vendredis
- **La restauration scolaire** : Les lundis Les mardis Les jeudis Les vendredis
- **L'accueil du soir** : Les lundis Les mardis Les jeudis Les vendredis
- **Les mercredis** : Matin + repas Repas + après-midi + goûter Journée complète + repas + goûter

Fait à

Le

Signature du représentant légal précédée de la mention « Lu et approuvé »: